



Réunion extension du 11/12/2015

Présents :

Vilayvanh Lefebvre : présidente du CoGes
Michaël Benguigui : trésorier du CoGes
Sébastien Mathey : proviseur
Dominique Goduel : directeur du primaire
Saïd El Moutaoukil : DAF
Denis Callebaut : parent d'élève
Serge Doussantousse : parent d'élève
Olivier Gilard : parent d'élève
Jean-Paul Chanal : enseignant
Cédric Paga : enseignant
Suzanne Paschini : élève

Excusés :

Jérôme Dubois-Mercet : COCAC
Gilles Pottier : parent d'élève
Jacques Barret : enseignant

1- L'exposition des 2 autres esquisses sur le site internet de l'établissement jusqu'à mi-janvier.

⇒ Le DAF qui s'occupe de transmettre les documents au service informatique.

2- Remarques sur l'adaptation de l'esquisse : remarques en rouge

TRAITEMENT DES ACCÈS, DE L'ENCEINTE ET DU STATIONNEMENT :

➤ **Traitement de l'enceinte protégée**

L'enceinte protégée comporte 3 points d'accès principaux :

- l'accès principal du public et du personnel par l'intermédiaire d'un large parvis au droit du hall d'entrée,
- un accès autonome permettant de desservir les équipements sportifs pendant les heures de fermeture de l'établissement, conformément à la demande du programme.

À condition de changer la porte "véhicule" au Sud-Est de la piscine pour la replacer au Nord-Est de la piscine

- un accès de service pour les véhicules au Nord-Est du terrain
- Les portes de communication directe de certains bâtiments vers l'extérieur de l'enceinte protégée devront faire l'objet d'une surveillance particulière pour éviter toute intrusion :

OK il y a maintenant une clôture pour ces deux endroits

➤ **Aire de dépose-minute et stationnement autocar**

Bonne organisation de l'aire de dépose-minute et stationnement autocar le long de la façade principale de l'établissement, facilement accessible et circulaire.

Les modifications apportées nous interrogent sur comment faire le ½ tour pour les véhicules et notamment le bus.

➤ **Stationnement du personnel**

Non conforme aux exigences du programme : le stationnement du personnel ne se situe pas dans l'enceinte protégée de l'établissement.

OK modification apportée



➤ **Aire de services /livraisons**

L'aire de livraison de la restauration se situe au Nord-Est du terrain, hors de l'enceinte protégée de l'établissement :

Cette disposition n'est pas conforme aux exigences du programme : les aires de services doivent se situer dans l'enceinte protégée. **OK modification apportée**

Par ailleurs, les plans font apparaître des emplacements de stationnement véhicules de service à l'intérieur de l'enceinte dont les circulations d'accès interfèrent avec les circuits des élèves. **OK modification apportée**

TRAITEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

➤ **Cour de récréation**

Cependant, les documents graphiques font apparaître un revêtement engazonné de la cour de récréation, alors qu'un revêtement en partie minéral serait souhaitable ;

➤ **Espaces plantés**

Aucune indication sur la nature des espaces plantés.

Aucune précision sur la nature des espaces plantés ne semble avoir été donnée ?

STRUCTURE ET MATÉRIAUX

➤ **Fondations et dalles de sol**

Pas d'indication. **Aucune précision sur les fondations ne semble avoir été donnée ?**

➤ **Cloisons – Menuiseries intérieures – Finitions murales**

Parois intérieures en enduit traditionnel peint. **Qu'en est-il de la double isolation des murs en façade ? demande expresse du programme**

➤ **Revêtements de sol intérieur**

Carrelage. **OK**

LES CIRCULATIONS INTÉRIEURES

Circulations horizontales

le principe de circulation dans les étages ne facilite pas l'usage du bâtiment d'enseignement : il aurait par exemple été plus simple d'organiser les circulations autour d'un patio central entre les 2 parties du bâtiment afin de limiter la longueur des circuits. **Remarque prise en compte sur les couloirs de circulation cependant il n'apparaît pas que ceux-ci soient abrités (nécessité en cas de pluie) du côté sud de la coursive nord. Toutes les coursives doivent être abritées.**

La partie sud du bâtiment sud devrait être composée de fenêtres avec auvents de façon à ce que les classes reçoivent suffisamment de lumière. Est-ce le cas ? Demande de précision sur ce point.

Circulations verticales

Les 4 escaliers extérieurs desservant le bâtiment d'enseignement pourraient poser problème :

- nuisances sonores, car désolidarisés de la structure des bâtiments, **aucune précision sur une quelconque modification.**

- traitement de leurs sous-faces au niveau du préau pour protéger les élèves des chocs. **Des modifications ont été partiellement apportées il reste cependant le cas des escaliers Est et Ouest du préau.**

RÉPARTITION ET FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS

➤ **L'Amphithéâtre**

La configuration de l'amphithéâtre avec son espace d'exposition attenant (non demandé dans le programme) permet un fonctionnement en dehors des heures d'ouverture de l'établissement. **OK modification apportée sur l'escalier interne à l'amphithéâtre. Il faudrait un couloir derrière la scène pour un passage des filles et garçons des deux côtés de la scène.**



LYCEE FRANCAIS JOSUE-HOFFET

Cependant la configuration du dépôt matériel technique et décor présente des dysfonctionnements :

- l'accès s'effectue directement à l'extérieur de l'enceinte protégée de l'établissement et non vers une aire de livraison intérieure,
- il n'y a pas de liaison directe avec les circulations à l'intérieur de l'enceinte. **OK modification apportée**

➤ **Les salles d'enseignement scientifique et informatique**

Non sur les t scientifique t pas regroupées pour contitue r un ensemble fonctionne , mai éclatées dans 2 corps de bâtiment sur deux niveaux (RDC & R+1).

certains espaces de stockages ne sont pas directement attenants aux salles qui les utilisent.

Des modifications ont été réalisées – tout est au niveau R+1 cependant des incohérences restent présentes au niveau des salles de sciences et de la salle d'élevage par exemple. Il est demandé que toutes les salles du R1 soient déplacées au R2 en mettant les salles de sciences toutes du même côté (Est). Le R2 (Est) permet d'insérer les salles d'élevage et produits dangereux à côté des salles de sciences à la place de l'actuel dépôt. La salle de technologie avec la salle de stockage technologie se trouvant à l'Ouest. Prévoir deux ouvertures (extérieure et intérieure) dans les salles de préparation + élevage + produits dangereux

la salle informatique ne se situe pas dans les étages pour éviter les intrusions malveillantes par les baies vitrées : elle est placée au RDC, avec des baies vitrées s'ouvrant vers l'extérieur de l'enceinte protégée. **Le bâtiment est maintenant avec une enceinte fermée. Ajouter une sortie de secours.**

➤ **Les salles d'enseignement artistique**

Localisées au nvea u R+2 du bâtiment d'enseignement.

Compte tenu de la modification précédente elles devront être localisées au R1 (en B25 avec une salle de dépôt de matériels à côté) de même pour la salle de musique et son dépôt. Prévoir une isolation phonique particulière pour la salle de musique.

➤ **Les locaux des élèves**

Contrairement aux exigences du programme, la salle d'étude n'est pas en liaison directe avec le bureau du surveillant.

Ok modification apportée. Inverser le bureau de la CPE avec celui du surveillant + vitrer le bureau du surveillant côté salle de permanence.

➤ **Les bureaux du personnel d'éducation**

La localisation très isolée du bureau du conseiller d'éducation n'est pas conforme au programme : il n'est pas facilement accessible depuis les circulations empruntées par les élèves. **Ok modification apportée**

➤ **Les locaux des enseignants**

Bonne localisation des locaux des enseignants, rassemblés au niveau RDC, à proximité des locaux administratifs. Cependant, l'organisation interne de ces locaux sera à revoir, car les dfférents espaces ne peuvent pas être commandés.

Un certain nombre de modifications ont été faites cependant, il faudrait ajouter une deuxième ouverture donnant sur la cour pour la salle des professeurs ; réorganiser l'emplacement des toilettes (avec un alignement côté nord+ 2 toilettes suffisent), inverser les deux salles (de travail et de repos). La zone de reprographie a disparu. On pourrait fermer la partie Ouest au niveau du secrétariat de direction. 2 toilettes suffisantes ; pas 3. Le local de reprographie pourrait être à la place des 3^{ème} toilettes + du morceau de couloir entre la salle et le secrétariat.

➤ **La restauration**

La configuration fermée de la salle de restauration n'est pas conorme e au programme qui exige "un espace directement ouvert sur l'extérieur et protégé de l'ensoleillement direct, de la pluie, des vents dominants".

Sur le plan il est difficile de réaliser que l'espace restauration est ouvert et si tel est le cas (comme il l'a été demandé) la partie restaurant des professeurs est mal placée si celle-ci est fermée ! **ATTENTION, il faut ouvrir l'espace restauration comme indiqué dans le programme. La salle du personnel doit être plus proche du dépose-plateaux**



L'aménagement de la cuisine doit être amélioré pour séparer les circuits propre et sale.

Pourquoi le circuit propre est autant cloisonné ? Le dernier plan envoyé semble être fonctionnel en dehors des remarques précédentes.

➤ **Les locaux de l'administration**

L'organisation éclatée des locaux administratifs est à revoir de façon à respecter la contrainte du programme : "L'ensemble des locaux de l'administration doit être regroupé ... pour permettre des communications faciles entre les bureaux".

Il y a eu des modifications, cependant quelques réaménagements devront être envisagés (en restructurant les espaces) :

- Gestion-comptabilité du E22 au E44 avec un comptoir intérieur. 2 portes de façon à fluidifier la circulation
- le bureau du DAF reste en E21 avec une porte donnant sur la comptabilité.
- Archive le E44 passe en E22

Attention à conserver les surfaces des différents bureaux.

- Stockage de fourniture passant en F03, local serveur informatique en E25 avec en plus le stockage matériel info (2 salles)

- E26 devenant le local des associations avec une porte sur l'extérieur et aucune sur l'intérieur ; est-ce faisable ?

- Le local reprographie est trop loin de l'administration à mettre en E46 et déplacer le second sanitaire sur le bureau de la maintenance.

Par ailleurs, l'infirmerie n'est pas facilement accessible depuis une aire extérieure permettant le stationnement d'un véhicule de secours. **Modification réalisée**

➤ **Les espaces extérieurs d'EPS**

Où est le mur d'escalade demandé dans le programme ? Demande d'information sur ce point.

SÉCURITÉ DES PERSONNES

La configuration générale du projet est compatible avec la sécurité des élèves.

Il conviendra cependant de traiter les poteaux du préau (par exemple surépaisseur, protection à la base, ...) et les sous-faces des escaliers afin qu'ils ne constituent pas un danger lors des exercices récréatifs.

Aucune précision n'est donnée sur les poteaux du préau ni sur les sous-faces des escaliers extérieurs du préau.

IMPÉRATIF

DONNÉES TECHNIQUES

TRAITEMENT DES LOTS TECHNIQUES

- Traitement climatique
- Production d'eau chaude
- Équipement électrique et réseaux de distribution

Trois domaines sans aucune précision ? Emplacement du transformateur, fosse perdue et fosse septique ? Où sont les réservoirs d'eau ? Évacuation de l'eau pluviale et stockage et évacuation des eaux pluviales ?

SÉCURITÉ INCENDIE

La plupart des salles de cours ne comportent qu'une seule porte et n'est pas conforme aux règles de sécurité incendie françaises.

Ok modifications apportées sauf pour la salle des professeurs et la salle informatique.

CONCEPTION DU BÂTIMENT AU REGARD DES CONTRAINTES CLIMATIQUES

La notice de présentation du projet indique que "l'élément végétal vient ici en accompagnement de l'architecture amenant sa fraîcheur, ses ombres portées, ses filtres solaires".

Aucune indication sur l'élément végétal.



Divers :

- L'ancien et le nouveau plans sont superposés dans l'espace de rangement à côté de la salle de sport intérieure B51.
- Ouverture de la salle B54 Sud sur le couloir côté nord.
- Décaler les ouvertures des portes des vestiaires filles et garçons de façon à éviter leur alignement.
- 1 seule porte suffit dans les deux espaces F02 à l'Est des bâtiments d'enseignement
- Y a-t-il des points d'eau dans les espaces F04 ?
- L'espace G33 au milieu du parking 2 roues est trop large . Il conviendrait peut-être de l'affiner de façon à élargir les voies de circulation si cela ne diminue pas trop le nombre de places de parking.

3- Note technique

- a. Précisions sur les équipements réseau et téléphonie
- b. Quel type d'acier SD30 et SD40 ? provenance ?
- c. Double mur pour isolation phonique et thermique
- d. Est-ce que le plâtre (enduit) est approprié pour le revêtement des sols et murs compte tenu de l'humidité ? N'est-ce pas mieux du ciment ?
- e. Provenance des charnières et serrures des portes ?
- f. Qualité d'aluminium des menuiseries ?
- g. Provenance des câbles ? Vietnam, Thaïlande ?
- h. Qualité du PVC ? Épaisseur ? Pression ?

4- Validation : il manque le tableau des coûts (note financière révisée) qui devait être remis ; le dossier est donc aujourd'hui incomplet.